



Comment augmenter la biodiversité à Forest ?



Guide pratique pour accueillir la nature
en ville chez nous (balcons, jardins,
façades) ou sur l'espace public (trottoirs,
squares, petits espaces libres)

Table des matières

Mot de l'Échevin	3
Introduction	4
Contexte	5
Pourquoi favoriser la nature dans nos quartiers ?	6
Quelques principes	7
Choisissez des végétaux indigènes	7
Choisissez des plantes mellifères et/ou à baies	7
Évitez les plantes toxiques et surtout celles qui sont invasives	8
Diversifiez vos plantations	9
Évitez engrais chimiques et pesticides	9
Comment s'y prendre ? Fiches techniques	10
Incroyable Comestible	10
Bandes et prairies fleuries	12
Des plantes, arbustes et légumes devant les maisons	13
Plantes grimpantes en façade	10
Nichoirs à oiseaux et hôtel à insectes	10
Adoption d'un pied d'arbre	18
Compost collectif	19
Références	20

Un corridor pour vivre ensemble

C'est un immense plaisir pour moi de vous présenter le projet « Corridor Écologique » porté par le service Environnement de la Commune de Forest avec la collaboration d'Espace Environnement.

Un ensemble d'actions concrètes (décrites dans la présente brochure) sont menées, amenant du vert dans les espaces publics et contribuant, en pleine ville, au développement de la biodiversité. En stimulant les énergies et envies d'agir concrètement de l'ensemble des associations et des citoyens participants au projet, ces actions produisent du « Commun », ce qui n'appartient à personne en propre mais est nécessaire à tout le monde et permet la vie en société.

Le Corridor Écologique vise à la réappropriation par le citoyen de l'espace public et des « frontages », c'est-à-dire tout ce que nous partageons entre les murs qui protègent l'intimité et les voiries. Ce processus fertile rend aux habitants la fierté d'agir là où ils sont, concrètement, pour augmenter la présence de la vie dans notre espace urbain.

Entre la conception du projet de Corridor Écologique et l'écriture du présent texte, les incitations à s'enfermer chez soi à double tour ou de considérer « l'autre » comme une menace ou un ennemi n'ont pas manqué. Espérons que ça ait changé entre-temps. Notre projet n'a pas la prétention de combattre les atrocités

commises de par le monde ou près de chez nous (la terrible tuerie du Musée Juif du 24 mai 2014). Cependant, il s'inscrit dans cette époque là et n'en est donc pas totalement indépendant. Je suis convaincu que tout ce qui nous rapproche, nous incline au partage, à la coopération et à la collaboration, tout cela est une lutte contre le « mal », contre le repli sur soi.

Je tiens donc à remercier toutes les personnes impliquées dans le projet, mes collègues Bourgmestre et Échevins qui m'ont soutenu et tout particulièrement le service Environnement pour avoir initié et porté ce projet.

Jean-Claude Englebert

1^{er} Échevin, en charge de l'Environnement

Introduction

Nous sommes tous des créateurs de l'amélioration et de l'embellissement de notre cadre de vie!

Quelques plantes, un nichoir et d'une pierre deux coups, un peu plus de nature autour de nous favorise la biodiversité et rend la ville plus belle, plus accueillante !

Notre environnement joue un rôle essentiel sur la qualité de notre vie...et sur notre humeur. Quelques jours de pluie, un hiver trop long et le besoin de soleil nous rend maussades. Le soleil luit ?... et ça va mieux. Nous n'avons pas de prise sur la météo mais nous pouvons agir sur notre environnement et devenir acteur pour accueillir la nature en ville chez nous sur nos terrasses, balcons et jardins ou sur l'espace public, trottoirs, squares ou tout autre espace libre. Ces quelques éléments de changement et notre cadre de vie se transforme, devient plus agréable et convivial au bénéfice de notre bien-être et de notre moral !

Cette brochure vous donnera quelques clés pour devenir vous aussi acteur de ce changement ainsi que quelques

conseils techniques pour la mise en œuvre d'actions favorable à la biodiversité.

Elle résulte d'un partenariat entre la Commune de Forest et l'asbl Espace Environnement. Cette brochure donne suite à un accompagnement de citoyens, associations, écoles et entreprises qui ont contribué à la réalisation du corridor

écologique et participatif joignant les quartiers du Bempt et de Bervoets. Ce corridor écologique, sous-tendu par un plan de 36 actions prioritaires, pourra grâce à la mobilisation des Forestois et des forces vives de la commune s'étendre à l'ensemble du territoire.



Contexte

La commune de Forest a adopté son Agenda 21 Local (A21L) depuis fin 2009. L'axe espace public de cet agenda est particulièrement dynamique avec la mise en œuvre de nombreux projets portés tant par la Commune que par les forces vives du territoire (monde associatif, écoles, entreprises ou encore citoyens).

En parallèle, des initiatives citoyennes se structurent renforçant la cohésion sociale et favorisant la biodiversité. C'est dans cet esprit que la campagne « Adoptez un pied d'arbre » a connu un grand succès en 2012. Cette campagne a été une réussite grâce aux synergies entre habitants et commune, celle-ci offrant graines, plants et accompagnement technique.

En 2013, la commune de Forest a désiré soutenir la mise en place d'un corridor écologique pour accentuer cette démarche ainsi que d'autres initiatives vertes et mettre celles-ci en cohérence entre elles ainsi qu'avec l'A21L.

Le périmètre d'intervention entre les quartiers du Bempt et Bervoets où se met en place le corridor écologique est riche

de dynamiques citoyennes durables ainsi que d'un tissu associatif très dense, ce qui constitue une solide base pour les actions à venir.

Pour accompagner la commune de Forest dans sa démarche, l'association Espace Environnement apporte ses compétences en aménagements participatifs, concertation et mise en réseau d'acteurs. En effet, impliquer la population et les acteurs locaux est une priorité dans la mise en œuvre des projets liés au cadre de vie. Cette démarche est à la base de l'élaboration de projets où les riverains et usagers se reconnaissent et peuvent s'investir. Ceci est particulièrement important dans le présent projet dont un des objectifs est de rendre les citoyens et acteurs locaux véritablement porteurs de la dynamique de développement durable dans laquelle la Commune s'est engagée.

Un plan d'actions ambitieux a été élaboré avec le concours des habitants et le soutien de la Cellule Environnement. Les actions ont ensuite été réalisées par les habitants, les entreprises, le monde associatif et les écoles concourant à

une dynamique citoyenne centrée sur l'amélioration du cadre de vie et du bien-être. Tous les acteurs de cette dynamique se sont engagés par la signature d'une charte « Rendre mon quartier plus vert : je m'y engage ». La commune de Forest, en collaboration avec l'Asbl Espace Environnement, a accompagné la mise en œuvre du plan d'actions et a mis à disposition du matériel, des matériaux et des plantes nécessaires.

De plus, la contribution au maillage écologique de la Région bruxelloise constitue un fil rouge de ce projet. Au travers des actions, une attention particulière est portée à la sensibilisation du public afin qu'il soit porteur et acteur de cette dynamique de développement durable. De même, ces acteurs sont mis en réseau au sein du périmètre d'intervention. Le projet veille également à tisser des liens avec des initiatives complémentaires au sein de la ville et sur de plus vastes territoires.

Pourquoi favoriser la nature dans nos quartiers ?

En ville, la biodiversité est soumise à rude épreuve. Un coin de nature peut accueillir de nombreuses espèces très rapidement.

Faciliter la multiplication de ces lieux ainsi que la circulation entre eux en un maillage vert est le meilleur moyen de favoriser la nature en ville. Chacun de nous peut y contribuer en invitant la nature dans son jardin, terrasse, appui de fenêtre, toit, façade... Plus ces coins de nature seront proches et nombreux, plus les animaux et plantes pourront se déplacer de l'un à l'autre, se multiplier et renforcer la biodiversité.

Les avantages sont multiples. Très vite, ces améliorations environnementales deviennent également sociales. En effet, très souvent, les aménagements génèrent une augmentation de la convivialité. Dans la rue, le quartier les habitants se parlent, échangent...



Quelques principes

CHOISISSEZ DES VÉGÉTAUX INDIGÈNES

Les plantes indigènes sont celles qui poussent spontanément dans nos régions sans intervention humaine. De nombreuses plantes indigènes ou rustiques trouvent leur place dans les



Colchique



Sauge des prés



Géranium des bois



Rose trémière

écosystèmes, elles sont bien adaptées à notre climat. Elles tissent des relations avec de nombreuses espèces végétales et animales et servent d'abri et de nourriture à celles-ci. Préférez-les aux espèces horticoles, cultivées pour leur beauté ou leur parfum mais qui ne possèdent souvent plus ces qualités d'accueil de la biodiversité.

Ces plantes sont adaptées à nos régions, résistent mieux au climat et aux maladies et ne nécessitent pas d'engrais. Laissez les pousser spontanément, échangez plates et graines avec vos voisins ou lors de bourses d'échanges, consulter des producteurs spécialisés en plantes indigènes de toute façon préférez des plantes rustiques.

Une grande diversité d'espèces végétales indigènes attire une grande diversité d'espèces

CHOISISSEZ DES PLANTES MELLIFÈRES ET / OU À BAIES

A toutes les saisons, selon leur période de floraison, des plantes nectarifères et pollinifères attirent les insectes pollinisateurs dès le début du printemps jusqu'en automne (jonquille, jacinthe des bois, pissenlit, coquelicot, bourrache, sauge...) Dès l'été, les arbustes à baies nourrissent et attirent les oiseaux (sorbier, groseillier, sureau, églantier et rosiers...).



Bourrache



Sureau



Pour aller plus loin :

Listes de plantes mellifères en Belgique :

<http://www.liege.be/telechargements/pdf/environnement/pcdn/plantes-melliferes-abeilles.pdf>

EVITEZ LES PLANTES EXOTIQUES ET SURTOUT CELLES QUI SONT INVASIVES

De nombreuses plantes se sont implantées dans nos régions ou ont été introduites. Certaines d'entre elles sont invasives et présentent un danger pour l'environnement en déséquilibrant les écosystèmes, contribuant à la disparition de certaines espèces. Elles peuvent devenir d'autant plus envahissantes qu'elles ne rencontrent pas de prédateurs. En outre certaines d'entre elles présentent des risques pour la santé humaine (exemple berce du Caucase). Les autres plantes invasives les plus problématiques sont la renouée du Japon, la balsamine de l'Himalaya et le cerisier tardif.



Berce du Caucase

Les plantes vivaces subsistent plusieurs années en passant l'hiver sous forme de bulbes ou racines. Au printemps, elles refleurissent et se multiplient. L'entretien consiste à éviter qu'une espèce ne prenne trop de place. L'emploi de plantes vivaces évite donc les frais de remplacement et la pression sur l'environnement que constituent les annuelles (pots, transport, engrais...). Certaines espèces présentent des formes annuelles ou vivaces (pois de senteur, campanule, tagète...). Préférez la forme vivace.



Anémone Sylvie



Campanules



Pour aller plus loin :

Listes de plantes invasives cad non indigènes et considérées comme nuisibles en causant des dommages pour la biodiversité et/ou la santé humaine : http://www.natagora.org/files/Listes_grise_et_noire_des_invasives.pdf

DIVERSIFIEZ VOS PLANTATIONS

La diversité permettra à un meilleur équilibre de s'installer, au sol de ne pas s'appauvrir, à diminuer le risque de maladies et à accueillir une faune plus diversifiée.

Utilisez parmi vos plantations des couvre sol qui protègent le sol et, maintiennent l'humidité tout en limitant la prolifération d'espèces indésirables (la pervenche en est un bon exemple)

De nombreuses plantes sont efficaces contre les indésirables. C'est ainsi que l'œillet d'Inde ou tagette éloigne les insectes, la lavande les fourmis et limaces...



Oeillet d'Inde

D'autres espèces encore sont bénéfiques entre elles. La bourrache favorise la production du fraisier et éloigne les limaces, le haricot apporte l'azote nécessaire à la croissance du maïs...



Borraghe



Pervenches

EVITEZ ENGRAIS CHIMIQUES ET PESTICIDES

Ces engrais issus de la chimie du pétrole contiennent le plus souvent des composés comme les métaux lourds qui contaminent le sol et peuvent être transmis aux plantes et à la chaîne alimentaire (légumes ou miel) Ces produits accélèrent la croissance mais très souvent fragilisent les plantes.

Les pesticides sont encore plus dangereux pour la biodiversité, l'environnement et même la santé des jardiniers. Optez résolument pour les moyens naturels de lutte contre les indésirables. De nombreuses solutions naturelles peuvent être réalisées à la maison à l'aide de substances non nocives.



Les macérations ou purins :
Le purin de feuilles et gourmands de tomate

Recette :

Hachez puis pilez 600 g à 1 kg de feuilles et gourmands de tomate. Faites macérer dans 10 l d'eau (pendant 1 à 3 jours). Filtrez. Utilisez pur.

Utilisation :

Contre les altises, les chenilles, la mouche de l'asperge, les pucerons, la teigne du poireau et la tipule potagère.

Comment s'y prendre ? Fiches techniques

INCROYABLE COMESTIBLE

Le mouvement des « **Incroyable Comestible** » est né en Angleterre (Incredible Edible) d'une initiative citoyenne en réaction à la crise. Depuis, le mouvement se répand dans le monde entier avec chaque jour de nouvelles collectivités qui adhèrent à ce principe simple : planter, cultiver, partager. Le principe d'occuper l'espace public et d'implanter des bacs plantés de légumes à offrir est facilité à Forest par une décision du Collège communal.

C'est donc tout naturellement que 21 premiers bacs jalonnent déjà le corridor écologique. Même symboliques, ces bacs favorisent la biodiversité, posent les bases d'une nouvelle culture de partage et les germes d'une réflexion sur l'alimentation durable (locale, saine, de saison et socialement équitable). Citoyens, écoliers ou associations les ont construits et cultivent dans un parc, une cour d'école, un trottoir des légumes à offrir ou à déguster ensemble.



Nourriture à partager



Servez-vous librement, c'est gratuit !

A vous de jouer !

Libre à chacun de construire son bac à légumes en fonction des ressources à sa disposition et de ses talents de bricoleur. Quelques règles cependant à respecter :

- prévenir la cellule environnement du projet pour vérifier la faisabilité
- construire le bac : rehausse de palettes ou de bois traité à l'huile de lin sont les matériaux le plus souvent utilisés. Des big bags peuvent également convenir. Le volume doit être suffisant pour éviter la déshydratation (min 1/4m³ par ex 100cmX40cm sur 60cm de haut). Une hauteur de 60cm évite les déjections canines, le salage et les gaz d'échappement.
- remplir les bacs : 15-20cm de gravier ou de billes d'argile, idéalement un géotextile ou couche perméable empêchant le mélange des couches, remplir avec un mélange terre-terreau-compost.
- semer ou planter les légumes en fonction de la saison, des envies et de la place disponible.



Pour aller plus loin :

Incredible edible ou incroyables comestibles : www.incredible-edible.info/

Cultures associées : <http://www.rustica.fr/articles-jardin/legumes-et-potager/associer-legumes-potager.2287.html>

BANDES ET PRAIRIES FLEURIES

Ces aménagements conviennent à des parcelles bien ensoleillées.

Un sol pauvre permet une plus grande variété d'espèces. Après avoir nettoyé le sol, semer des mélanges de prairies fleuries. Le choix de ces graines est très important car certains mélanges proposés dans le commerce ne sont pas constitués d'espèces indigènes. En fonction de vos attentes, choisissez des mélanges contenant des graminées, des annuelles ou des vivaces. Les conseils de semis doivent être scrupuleusement

respectés afin de bénéficier d'une grande variété d'espèces. Il convient de faucher une à deux fois par an la prairie (fin juin et septembre) et d'emporter les fauches afin de ne pas enrichir le sol.



Pour aller plus loin :

Le jardin au naturel (Bruxelles Environnement) :

http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/100_conseils_jardin_FR.PDF?langtype=2060

Ecawal : <http://ecawal.be>

DES PLANTES, ARBUSTES ET LÉGUMES DEVANT LES MAISONS

BALCONNIÈRES DE FLEURS OU DE LÉGUMES

De nombreuses habitations bénéficient de petits espaces privés à l'avant de leur façade (frontage).

L'aménagement de ces parterres en liaison directe avec l'espace public prolongent celui-ci et sont idéaux pour accueillir la biodiversité, servir de refuge aux espèces tout en créant des ambiances que chacun peut composer selon son imagination,



la place disponible et l'orientation du terrain.

Pour les logements à front de rue l'aménagement peut se faire au moyen de balconnières garnies de la même façon.



QUELQUES CONSEILS POUR SE POSER LES BONNES QUESTIONS

Choisir une plante c'est aussi prendre en considération sa croissance, renseignez-vous pour éviter d'être envahi après quelques années

La floraison est un élément esthétique majeur. Le parterre sera plus agréable si les périodes de floraisons de vos plantes s'échelonnent au fil de la saison. Les insectes butineurs et pollinisateurs en seront mieux favorisés. Des bulbes au printemps, des plantes vivaces aux périodes de floraison échelonnées, quelques annuelles pour un effet spectaculaire et pourquoi pas des légumes et des aromatiques pour joindre l'utile à l'agréable.

L'orientation est importante. Au soleil, installez des plantes



résistantes à l'exposition solaire directe et à la chaleur souvent accentuée par la réverbération et le stockage de la chaleur par les murs. Certaines plantes sont bien adaptées pour résister à l'évaporation et se plaisent au soleil d'autres préfèrent l'ombre !



Je désire planter un bac de légumes sur mon trottoir. Comment faire ?

- en parler à mes voisins ;
- obtenir l'accord de la cellule environnement.

PLANTES GRIMPANTES EN FAÇADES

Habiller, végétaliser les murs et façades quelle belle opportunité d'accueillir la nature en ville et d'embellir sa maison, sa rue, son quartier.

Savez-vous que les feuilles des plantes grimpantes protègent les murs de la pluie, offrent une isolation thermique rafraîchissante en été et tenant chaud en hiver. Que les racines assèchent les fondations de la maison.



Je désire installer des plantes grimpantes sur le trottoir. Comment faire ?

- respecter les règles suivantes : laisser 1,5m de largeur de trottoir et construire des bacs de max 20cm de large
- obtenir l'accord de la cellule environnement pour retirer des dalles
- installer la fosse de plantation
- choisir avec soin les plantes selon l'orientation, le support, la croissance potentielle de la plante

Comment choisir ?

Afin de favoriser la biodiversité, préférer des espèces indigènes et rustiques aux variétés horticoles. De plus, certaines espèces comme le chèvrefeuille ou la glycine sont très mellifères. Il faut également tenir compte de plusieurs éléments.

LE MODE DE FIXATION

Les plantes grimpantes se répartissent en fonction de leur mode de fixation, elles peuvent soit :

- se fixer sur le mur sans support grâce à des ventouses ou crampons comme le lierre (attention, très vigoureux les crampons peuvent faire quelques dégâts à des murs à joints abîmés), l'Hortensia grimpant, la vigne ;
- s'enrouler ou s'accrocher avec des vrilles. Il faut alors installer des fils, croisillons de bois ou du treillis. Par exemple, la clématite des haies ou des montagnes, le chèvrefeuille, le houblon, la passiflore, la capucine ou encore la glycine. Attention cette dernière espèce peut s'enrouler avec une telle vigueur qu'elle tord des supports d'acier, elle doit être taillée très régulièrement ;



- nécessiter un soutien comme les rosiers grimpants ou la ronce pour lesquels il convient de poser des fils horizontaux et des ligatures souples.

L'ORIENTATION

Certaines espèces se plaisent au soleil comme la clématite, la capucine, la passiflore

D'autres se développent mieux avec une exposition mi-ombragée comme l'hortensia, le houblon, tandis que d'autres encore préfèrent l'ombre comme le chèvrefeuille.

LE FEUILLAGE EN HIVER

Certaines plantes conservent leur feuillage en hiver comme le lierre ou la passiflore tandis que la majorité des autres ont un feuillage caduc.

Certaines sont annuelles c'est-à-dire qu'elles disparaissent après une saison. Ces plantes doivent être conduites par un treillis ou un fil mais ne sont jamais envahissantes. C'est le cas de la capucine, de l'ipomée le pois de senteur, le haricot d'Espagne

La plantation est un moment délicat. Les racines doivent se reconstituer et s'adapter à leur nouveau substrat. Leur fonction d'alimenter la plante en eau est fortement réduite. C'est pourquoi il est primordial, les premières semaines d'arroser les plantations quotidiennement, même s'il fait pluvieux et surtout, bien sûr s'il fait chaud et que la plante est orientée au sud.

La solution de planter en pleine terre est idéale car elle permet une liaison directe avec le sol, la plante y développe son sys-

tème racinaire et peut s'approvisionner en eau et sels minéraux. Si cette solution n'est pas envisageable, il est possible, en respectant une largeur de trottoir de 1,5m, de disposer les plantes en pots. Des arrosages réguliers seront alors à prévoir ainsi que le respect d'une unité avec les aménagements des autres habitants de la rue afin de veiller à l'esthétique de l'ensemble. Préférez arroser le soir afin d'éviter de brûler les feuilles avec la réverbération mais aussi de limiter les pertes par évaporation (vous économiserez jusqu'à 50% d'eau)



Pour aller plus loin :

Embellissez votre façade (Bruxelles Environnement) :

<http://www.bruxellesenvironnement.be/uploadedFiles/Site/Particuliers/Thème - Espaces verts, faune et flore/>

[Embellissez_votre_facade_FR.pdf?langtype=2060](#)

NICHOIRS À OISEAUX ET HÔTEL À INSECTES

Nichoirs à oiseaux

Outre qu'il est agréable de se réveiller avec leurs chants, les oiseaux ont un rôle majeur dans la sauvegarde de la biodiversité. En ville, hormis dans certains parcs, ils manquent souvent d'abris naturels adaptés. En effet, si les oiseaux qui nichent dans les arbres et arbustes (merles, grives, pinson) trouvent assez facilement un lieu propice à la construction de nids, les oiseaux cavernicoles c'est-à-dire ceux qui recherchent un trou ou une petite cavité ont souvent bien du mal à se loger dans nos villes.

Il est utile de renforcer l'attractivité du gîte offert aux oiseaux en leur offrant le couvert ! Cardère ou cabaret des oiseaux, sorbier, églantier ou encore cardamine et bourrache leur procureront graines et fruits ou attireront les insectes dont ils se nourrissent.

Il est donc très utile de leur installer ou construire des nichoirs et d'en diversifier les formes pour accueillir des espèces différentes. Quelques planches de bois et c'est parti...

Quelles questions se poser et quelles règles appliquer ?

Le milieu environnant doit offrir aux oiseaux et à leur progéniture les éléments nécessaires à leur alimentation et on veillera à choisir un endroit tranquille durant toute la période de reproduction.

LA PÉRIODE DE PLACEMENT

Si le nichoir est le lieu de ponte et d'élevage des oisillons, il est préférable de placer les nichoirs en automne. Les oiseaux s'y habitueront, pourront les visiter et même s'y mettre parfois à l'abri durant la mauvaise saison. Ils l'adopteront beaucoup plus facilement au printemps.

L'ORIENTATION

Choisissez l'orientation qui évitera à vos pensionnaires, la pluie, le vent glacial ou les rayons excessifs du soleil. Il faut donc éviter de placer l'ouverture aux vents dominants (ils viennent souvent de l'ouest). L'orientation de Nord à Sud Est est conseillée ou mieux un endroit abrité.

AU SEC

Placez l'ouverture légèrement vers le bas pour éviter que l'eau ne pénètre dans le nichoir. Les planches doivent être bien jointes et il est utile de percer un petit trou dans le plancher pour éviter que les oisillons ne se noient.



Mésange charbonnière



Nichoir à mésange



Mésange bleue

Réalisation de nichoirs au club séniors



L'ENTRETIEN

Nettoyez le nichoir idéalement à la fin de chaque saison, le mieux étant février. Un toit amovible facilite l'opération. Evacuez les déchets de nidification, vérifiez que les planches sont bien jointes, que la fixation au support et le nichoir lui-même sont bien solides. Evitez les peintures souvent nocives pour les oiseaux et leur progéniture, appliquez plutôt une couche d'huile de lin. Si vous construisez votre nichoir vous-même préférez les vis aux clous. De plus, si vous construisez le nichoir avec de enfants, clouer est difficile voire hasardeux et non dénué de danger. Par contre, l'utilisation de vis fixées, à l'aide d'une visseuse, dans des trous perforés donne un travail de meilleure qualité et est très valorisante pour les enfants.

HORS PORTÉE DES PRÉDATEURS

Outre l'orientation, qui est très importante pour voir les oiseaux convoiter les nichoirs, il faut également penser aux prédateurs comme les chats. Ceux-ci peuvent rapidement faire festin, si les nichoirs sont à leur portée. Il faut donc envisager de placer les nichoirs à une hauteur de 2 m minimum et choisir un site se situant loin des toits gouttières et des branches d'arbres. Un nichoir tel que ci-contre, placé à 2 m du sol est assez polyvalent et peut accueillir différentes espèces de passereaux. Ce sont le plus souvent, différentes espèces de mésanges qui l'adopteront (selon la dimension du trou d'envol de 28 à 32 mm).

Hôtel à insectes

Les insectes n'attirent pas souvent la sympathie ! Cependant, il ne faut pas les réduire aux piqûres de moustiques ou de guêpes. Ils ont un rôle essentiel dans les écosystèmes : ils pollinisent les fleurs, fruits et légumes, sont à la base de la chaîne alimentaire pour de nombreux oiseaux, les chauves-souris...

Pour attirer ces insectes si utiles, il suffit d'installer des abris pour les accueillir. D'un fagot de tiges creuses comme celles du bambou qui attire les abeilles solitaires comme les osmies à la construction de



véritables hôtels à insectes capables d'offrir le gîte à une grande variété d'hôtes, ces nichoirs constituent de véritables coups de pouce à la biodiversité tout en offrant une source inépuisable d'observations.

Dès leur installation, observez l'installation des insectes, des bouchons de terre ou de résine prouvant l'occupation des tiges et trous.

Ces nichoirs et hôtels s'installent à l'abri des intempéries et du plein soleil.



Pour aller plus loin :

Natagora : <http://www.natagora.be/natureaujardin/>

Inter-Environnement Bruxelles : <http://www.ieb.be/>

ADOPTION D'UN PIED D'ARBRE

De nombreux arbres arborent les trottoirs au niveau des rues entre le quartier Bervoets et le quartier du Bempt. La commune de Forest propose aux citoyens qui le désirent de pouvoir agrémenter les pieds d'arbres qui se trouvent à proximité de leur habitation ou dans leur rue.

Habiller un pied d'arbre par des jolies vivaces et annuelles permet d'amener la biodiversité dans la rue. Les papillons, abeilles ou encore coccinelles peuvent y trouver de la nourriture et/ou un endroit refuge.

Ces endroits fleuris embellissent les quartiers et rend les rues plus propre. En effet, par cette action, les pieds d'arbres ne sont plus considérés comme des endroits où l'on peut y jeter ou déposer ses déchets.

Cela évite également aux propriétaires de chiens à ne plus considérer ces endroits comme des canisites.

Pour participer aux actions de plantation en pied d'arbre, la commune peut vous soutenir par des conseils et le prêt de petit matériel. De plus, une signalétique adéquate est mise en œuvre via des pochoirs. N'oubliez pas de signaler votre

pied d'arbre au service Environnement qui matérialisera l'adoption par le pochoir. Le but est aussi de signaler aux équipes techniques de la commune que ce pied d'arbre est géré par des citoyens.



COMPOST COLLECTIF

Faire son compost permet de diminuer les déchets de jardin et de cuisine tout en produisant un engrais de qualité et naturel pour vos plantations.

Réaliser son compost de manière individuelle ou de manière collective ne demande que peu de gestion, si ce n'est de veiller à y mettre des déchets biodégradables et à bien équilibrer, dès le départ, les matières azotées (matières molles et humides) avec des matières carbonées (matières dures, brunes et sèches).

Pour chaque déchet vert issu du jardin et de la cuisine (épluchures, fleurs fanées, tonte de pelouse,...). Il faut donc penser à le joindre avec des déchets secs (fleurs et feuilles séchées, brindilles, petites branches, cartons bruns...). Une bonne gestion et des apports de qualités dans le compost permettra d'obtenir, à terme, un amendement de qualité qui pourra être réutilisé pour toutes les plantations que ce soit dans le jardin, le potager, ou encore dans les jardinières et les vasques.

Le plus simple pour mettre en place votre compost, c'est de travailler avec des systèmes de palettes récupérées, qui ne vous coûteront rien ! Les quantités que

l'on pourra y déposer pourront être plus importantes que dans les systèmes de fût en plastic achetés dans les jardinerie et souvent onéreux.

Si vous ne disposez pas de l'espace nécessaire pour réaliser votre compost à domicile, il est possible qu'il existe déjà un compost collectif dans votre quartier (quartier Bervoets, ferme du Bempt, par exemple) ou encore parlez-en à vos voisins ils sont peut être aussi intéressés à en mettre un en place.



Pour aller plus loin :

Compost et formation « Maître composteur » :

<http://www.bruxellesenvironnement.be/>

<http://www.wormsasbl.org/>



Références

Vous trouverez les renseignements et conseils nécessaires à la construction des aménagements proposés notamment auprès des associations et institutions suivantes :

Bruxelles Environnement :
<http://www.bruxellesenvironnement.be>

Inter Environnement Bruxelles :
<http://www.ieb.be/>

Natagora :
<http://www.natagora.be>

Le début des haricots :
<http://www.haricots.org/>

POUR ALLER PLUS LOIN...

Listes de plantes mellifères en Belgique :
<http://www.liege.be/telechargements/pdf/environnement/pcdn/plantes-melliferes-abeilles.pdf>

Listes de plantes invasives c'est-à-dire non indigènes et considérées comme nuisibles en causant des dommages pour la biodiversité et/ou la santé humaine :
http://www.natagora.org/files/Listes_grise_et_noire_des_invasives.pdf

Incredible edible ou incroyables comestibles :
www.incredible-edible.info/

Le jardin au naturel (Bruxelles Environnement)
http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/100_conseils_jardin_FR.PDF?langtype=2060

Embellissez votre façade (Bruxelles Environnement) :
http://www.bruxellesenvironnement.be/uploadedFiles/Site/Particuliers/Thème_-_Espaces_verts_faune_et_flore/Embellissez_votre_facade_FR.pdf?langtype=2060

Natagora :
<http://www.natagora.be/natureaujardin/>

Inter-Environnement Bruxelles :
<http://www.ieb.be/>

Compost et formation « Maître composteur »
<http://www.bruxellesenvironnement.be/>
<http://www.wormsasbl.org/>

Cultures associées :
<http://www.rustica.fr/articles-jardin/legumes-et-potager/associer-legumes-potager2287.html>

ECOWA L
<http://ecowal.be/>

www.webadresse.com
adresse@email.com
Commune de Forest
Forest

